



CIB

Conférence
Internationale
des Barreaux

RESOLUTION CIB N°2023-02 SUR L'ACCES A LA PROFESSION

**XXXVIIEME CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES
BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE (CIB**

**La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune,
réunie à Liège en Belgique, pour son 37ème Congrès, du 28 novembre au 1^{er}
décembre 2023,**

1. CONSIDERANT les difficultés d'accès à la profession évoquées par les jeunes avocats au regard de l'organisation trop sporadique de l'examen professionnel ;
2. INVITE les barreaux membres à organiser de façon très régulière cet examen d'entrée.
3. S'ENGAGE à apporter toute aide utile à la réalisation de cet objectif.